

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 787 225**

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **98 15512**

⑤1 Int Cl⁷ : G 07 F 17/26, G 11 B 27/031

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 09.12.98.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 16.06.00 Bulletin 00/24.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été
établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : LEONI JACQUES — FR.

⑦2 Inventeur(s) : LEONI JACQUES.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 KIOSQUE DESTINE A TOUT LE MONDE AFIN QU'ILS PUISSENT PAR EUX MEME IMPRIMER, TRANSFERER, GRAVER, SCANNER, ENREGISTRER, COPIER, DEVELOPPER, ENVOYER, RECEVOIR, TOUT CE QUI PEUT OU A ETE NUMERISE.

⑤7 L'invention concerne un dispositif de type kioske, cabine ou borne, accessible au public et permettant diverses manipulations et traitements en liaison avec un appareil photographique numérique, tels le stockage, l'impression, ou l'envoi vers un autre kioske par une liaison téléphonique du type internet.

Ce dispositif a pour principal but de mettre ces fonctions à portée de tout public, en échange d'un paiement grâce à tout moyen connu (Carte de crédit en particulier).

FR 2 787 225 - A1



Le présent concept est un kiosque ou borne équipé d'un système complet permettant de développer ou d'imprimer des photographies ou de graver et délivrer sur support numérique à titre d'exemple non limitatif, de type DVD, CD-ROM, disquette trois pouces et demi ou autre
5 type numérique, tout ce qui a été numérisé ou qui peut être numérisé, comme à titre d'exemple non limitatif, les cassettes VHS et autres formats.

Le but essentiel est de mettre à la disposition du grand public un système complet lui permettant de gérer ses photographies ou films
10 et d'utiliser pleinement les supports numériques et de simplifier le transfert des données obtenues à partir d'appareils photographiques numériques, caméscope ou caméras numériques, supports, outils et accessoires numériques et aussi d'expédier ou de recevoir via le réseau internet ou téléphonique des données numériques.

Les appareils photographiques numériques et caméras numérique ont
15 des cartes mémoires ou mémoires d'une capacité restrictive et ne leurs confèrent pas une autonomie très importante, dès que la mémoire est pleine, il faut vider cette mémoire pour continuer à utiliser l'appareil ou procéder au remplacement de la carte mémoire, pour
20 pouvoir ensuite reprendre de nouveaux des photographies ou de refilmer, ce kiosque ou borne permettra ce genre de manipulation.

Une des principales utilités de ce système est de permettre à toutes les personnes utilisant des appareils photographiques ou de camera numérique de pouvoir décharger ou transférer les photos stockées
25 en mémoire de leurs appareils photographiques sur ce kiosque ou borne et de ce voir délivrer en échange un support numérique gravé ou enregistré ou de développer ou d'imprimer les photographiques de leurs choix suivant leurs convenances.

Les appareils évolue ainsi que le standard qu'ils utilisent, mais
30 il n'est pas toujours facile d'effectuer soi-même la remise à jour en matière technologique ou de standard, toutes les cassettes, photographies, que l'on possède et que l'on désire dupliquer, transférer, modifier, copier, développer, imprimer, envoyer, recevoir ou de changer de standard, ce kiosque permettra à tout le monde ce
35 genre d'opération.

A titre d'exemple non limitatif, l'aspect de ce kiosque ou borne sera similaire aux kiosques à journaux ou cabines téléphoniques que

l'on trouve dans les centres commerciaux ou en extérieur sur les trottoirs les parcs et jardins avec une porte et une façade vitrée mais
40 avec un intérieur plus profond pour mettre en place tout le matériel,
dans ce type de cas les cloisons extérieures pourront recevoir tous
types de panneaux publicitaires, et pourront aussi à titre d'exemple
non limitatif avoir un aspect similaire au distributeur d'argent posé
en façade d'immeuble ou autre ou en intérieur, comme les points argentés
45 utilisant les cartes de crédit (carte visa, mastercard, etc...).

Ces kiosques ou concept pourront être placé un peu partout mais surtout dans des lieux touristiques.

L'accès à l'intérieur du kiosque sera adapter pour que les fauteuils roulants électriques ou manuels puissent y pénétrer, quelques
50 sièges fixes ou amovibles pourront être installés dans un esprit de confort pour tous.

A des points stratégiques, plusieurs kiosques ou concept peuvent être mis cote à cote afin de répondre à la demande.

Un employé peut éventuellement être affecté à ce kiosque, pour
55 aider la clientèle à utiliser ce système.

A titre d'exemple non limitatif, cette borne ou kiosque sera équipé d'une ligne électrique et de plusieurs lignes téléphoniques par câble ou par satellite. Par la téléphonie tous ces kiosques pourront fonctionner en réseau et seront aussi connectés à internet.

60 A type d'exemple non limitatif d'application de ce système, toutes personnes pourront ainsi numériser ou scanner des photographies ou diapositives ou utiliser leurs propres supports numériques dans ce kiosque et envoyer le tout à un autre kiosque via le réseau téléphonique ou internet et il lui sera remit en échange un code
65 secret, il devra alors communiquer ce code secret à l'intéressé afin qu'il puisse éditer dans le kiosque de son choix les photographies ou de choisir le support numérique de son choix ou directement à une personne équipée d'un matériel adapté à ce type de transfert.

Les moyens de paiements à titre d'exemple non limitatif, seront
70 les cartes de crédit ou les différents types de porte-monnaie électronique, un emplacement sera prévu à cet effet pour y insérer cette carte.

La facturation se fera par un décompte entre le temps passé et le nombre d'opération effectuée, à titre d'exemple non limitatif un barème

75 des tarifs sera affiché à l'intérieur et l'extérieur du kiosque, pour être conforme à la législation en vigueur.

La communication avec le kiosque, pourra se faire à titre d'exemple non limitatif par : système vocal, clavier à touche sensitive ou mécanique ou à impulsion, par écran tactile.

80 A titre indicatif non limitatif, un écran permettra de visionner les données numériques traitées et pourra dialoguer via cet écran avec l'utilisateur ou d'être couplé avec un système vocal. Plusieurs langues au choix seront disponibles en vocale et à l'écran.

Plusieurs interfaces seront sur la façade de l'appareil, pour que 85 les utilisateurs puissent connecter, insérer ou brancher leurs cartes mémoire ou leurs appareils photo ou cameras de marques différentes et type de standards différents, à titre d'exemple non limitatif les connections évolueront en fonction des standards qui se présenteront sur le marché.

90 Ce système comportera à titre d'exemple non limitatif, des lecteurs ou graveurs (CD-ROM, DVD, lecteurs de disquettes, ect..) seront sur la façade de l'appareil afin de délivrer ou de recevoir les données numériques.

Ce système comportera un lecteur enregistreur de cassette 95 numérique destiné au camera numérique utilisant ce procédé afin de graver en échange à titre d'exemple non limitatif un CD-ROM, DVD ou autre support numérique.

Les cassettes vidéo pourront aussi être numérisées et gravées sur un support numérique à titre d'exemple non limitatif (DVD, CD-ROM, 100 etc....).

Ce système comportera une sortie imprimante couleur ou un dispositif de développement photographique couleurs.

Suivant son implantation ou un choix stratégique, ce kiosque aura tout ou une partie des outils et accessoires précédemment énumérés.

105 A titre d'exemple non limitatif, l'appareil sera protégé du vandalisme et pour pouvoir avoir accès à toutes les interfaces il faudra en premier insérer sa carte de crédit et le compte de l'utilisateur sera débité en fonction d'un tarif en vigueur ainsi que des prestations qu'il aura effectuées.

110

REVENDEICATIONS

1°) Le concept par lui-même, défini par un dispositif complet tenant dans une pièce, un kiosque, cabine, borne ou en applique sur un mur, permettant a tout à chacun, de transférer, numériser, scanner ou travailler sur tous types de supports vidéo, photographie numérique ou
5 autre, de développer ou d'imprimer des photographies ou de graver et de délivrer sur support numérique à titre d'exemple non limitatif, de type DVD, CD-ROM, disquette trois pouces et demi ou autres types numériques, tout ce qui a été numérisé ou qui peut être numérisé, comme à titre d'exemple non limitatif, les cassettes vidéo, les photographies, les
10 diapositives et autres formats.

2°) Mettre à la disposition du grand public un système complet en libre service, moyennant paiement, lui permettant d'utiliser pleinement les supports numériques et de simplifier le transfert des données obtenues à partir d'appareils numériques ou magnétiques, sur un autre
15 support numérique suivant leurs convenances et aussi d'expédier ou de recevoir via le réseau internet ou téléphonique des données numériques.

Les appareils photographiques numériques et cameras numérique ont des cartes mémoires ou mémoires d'une capacité restrictive et ne leurs confèrent pas une autonomie très importante, dès que la mémoire est
20 pleine, il faut transférer ces données pour vider cette mémoire afin de continuer à utiliser l'appareil ou procéder au remplacement de la carte mémoire, pour pouvoir ensuite reprendre de nouveaux des photographies ou de refilmer, ce kiosque ou borne permettra ce genre de manipulation.

3°) Une des principales utilités de ce système est de permettre
25 à toutes les personnes utilisant des appareils photographiques ou de camera numérique de pouvoir décharger ou transférer les photos ou films stockées en mémoire de leurs appareils via ce kiosque ou borne et de ce voir délivrer en échange un support numérique gravé ou enregistré ou de développer ou d'imprimer les photographiques à leurs convenances.

4°) A type d'exemple non limitatif d'application de ce système,
30 toutes personnes pourront ainsi numériser ou scanner des photographies ou diapositives ou utiliser leurs propres supports numériques dans ce kiosque et envoyer le tout à un autre kiosque via le réseau téléphonique ou internet et il lui sera remit en échange un code secret, il devra alors communiqué ce code secret à l'intéressé afin
35 qu'il puisse éditer dans le kiosque de son choix les photographies ou

de choisir le support numérique de son choix, ou directement à une personne équipé d'un matériel adapté à ce type de transfert.

40 5°) Plusieurs interfaces seront sur la façade de l'appareil, pour que les utilisateurs puissent connecter, insérer ou brancher leurs cartes mémoire ou leurs appareils photo, camera ou camescope de marques différentes et de standards différents, à titre d'exemple non limitatif les connections évolueront en fonction des standards qui se présenteront sur le marché.

45 6°) Ce système comportera à titre d'exemple non limitatif, des lecteurs, graveurs, enregistreurs, scanners, (CD-ROM, DVD, lecteurs de disquettes, cassettes vidéo, ect..) seront sur la façade de l'appareil afin de délivrer ou de recevoir les données numériques.

50 7°) Ce système comportera un lecteur enregistreur de cassette numérique destiné au camera numérique utilisant ce procédé afin de graver en échange à titre d'exemple non limitatif un CD-ROM, DVD ou autre support numérique.

55 Les cassettes vidéo pourront-elles aussi être numérisé et gravé sur un support numérique à titre d'exemple non limitatif (DVD, CD-ROM, ect...).

Ce système comportera une sortie imprimante couleur ou un dispositif de développement photographique couleurs.

60